

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME QUARANTE-SIXIÈME.

JANVIER — JUIN 1838.

PARIS,
MALLET-BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
Quai des Augustins, n° 55.

1838

tandis qu'en Angleterre c'est le mois de juillet. Sur 43 décès en Angleterre, de 1838 à 1839, M. Boudin a encore trouvé un maximum remarquable au mois de juin de 23 cas, tandis que le mois de juillet n'en a fourni que 8 cas. Ce dernier rapport est donc inverse à celui qu'offre le tableau ci-dessus. Pour l'île de Cuba, j'ai déjà signalé un maximum considérable au mois de juillet, de 43 décès sur 57 cas de morts par fulguration.

» Quant aux professions respectives des foudroyés, le plus grand nombre des décès ont eu lieu parmi les ouvriers en général, puis les laboureurs, les cultivateurs et les fermiers. Mais je me hâte d'ajouter qu'un grand nombre de personnes des deux sexes dont les occupations n'exigeaient point leur présence en plein air ou en pleine campagne, ont été également foudroyées à mort. »

PALÉONTOLOGIE. — *Note sur les cavernes à ossements du Pontil (Hérault) et de Massat (Ariège); par M. MARCEL DE SERRES.*

« Lorsque j'ai décrit la caverne du Pontil, près de Saint-Pons, j'en ai fait sentir l'importance en raison des faits géologiques qui s'y étaient passés. Ces faits prouvent de la manière la plus évidente que le remplissage des cavernes n'a pas eu lieu d'une manière instantanée, mais successive. Si la date des espèces perdues, des ossements humains, des haches en jade, du charbon et des cendres qui s'y trouvent, a été facile à déterminer, c'est qu'ils avaient tous conservé leur position primitive, aucun courant ne les ayant dérangés ni déplacés; mais ces circonstances ne se représentent pas dans les cavités où les eaux ont pénétré postérieurement à la formation de dépôts de nature et d'époques aussi diverses, car leurs courants ont tout mêlé, tout confondu, et cela non-seulement dans le plus grand désordre, mais souvent dans un état complet de dislocation.

» C'est ce qui paraît avoir eu lieu dans la grotte ossifère de Massat (Ariège), où l'irruption des eaux ne saurait être contestée, ainsi que l'a fait remarquer M. Fontan, auquel nous en devons la description. Il résulte également des observations de ce géologue, que cette grotte a été habitée, ainsi que le prouvent les débris de charbon, les flèches, les nombreux outils et les ossements humains qui y ont été rencontrés. On peut dès lors, au moyen de ces instruments de l'industrie, déterminer approximativement la date à laquelle se rapporte leur fabrication. Il serait possible que cette date ne remontât pas très-haut, comme celle des objets analogues trouvés dans la grotte du Pontil. Nous le supposons en nous appuyant sur

l'observation faite par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire que les flèches des cavernes de Massat sont creusées de rainures, que l'on peut supposer destinées à recevoir des substances vénéneuses. Personne n'ignore que plusieurs tribus des Hottentots se servent encore aujourd'hui de flèches en os, qu'ils empoisonnent de la même manière.

» D'après les faits rapportés par M. Fontan, il est bien difficile de ne pas admettre que les ossements ou les dents humaines des grottes de Massat appartiennent à la même époque que les outils, les flèches et les autres instruments qui y ont été trouvés avec eux. Dès lors, comme il est possible de déterminer la date de ces objets de l'industrie, on pourra également fixer celle de débris humains qui les accompagnent. Nous avons longtemps supposé que ces derniers avaient été contemporains des grands ours, des lions, des hyènes et des rhinocéros des grottes ossifères ; mais un examen plus approfondi des faits récemment observés nous a forcé d'abandonner cette supposition, ainsi que l'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur notre Mémoire relatif aux ossements humains des cavernes et de l'époque de leurs dépôts. »

M. AMBROSOLI, aide d'anatomie à l'université de Pavie, prie l'Académie de lui faire savoir quelle est la question proposée comme sujet du prix de Physiologie expérimentale pour l'année 1860.

On fera savoir à M. Ambrosoli qu'il n'y a point pour ce concours de question proposée. Tout travail ayant pour objet l'avancement de quelque partie de la Physiologie peut être admis à concourir. Il suffit que l'auteur, en annonçant son intention, ait fait parvenir à l'Académie avant le 1^{er} avril l'ouvrage ou le Mémoire dans lequel il a exposé ses recherches.

La séance est levée à 5 heures un quart.

É. D. B.
